

# PROGRAMME DES SORTIES CULTURELLES DE MARS À JUIN 2026

## Jeudi 26 mars 2026

### Visite libre - Atelier des Lumières-Paris

Grâce à 140 vidéoprojecteurs et une sonorisation immersive déployés sur 3 300 m<sup>2</sup>, l'Atelier des Lumières met le numérique au service de la création artistique. Installé dans une ancienne fonderie de 1835, ce centre d'art immersif propose des expositions spectaculaires offrant une expérience visuelle et sonore unique.

*Les expositions de l'Atelier des Lumières peuvent représenter des risques pour les personnes épileptiques.*

L'Atelier des Lumières est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Un ascenseur permet d'accéder à la mezzanine.

Maximum : 19 personnes

Tarif : 4,20 €

Rendez-vous à 38 rue Saint Maur -75 011 Paris

Retour en transports en commun vers 18h,

Titre de transport à vote charge



## Jeudi 16 avril 2026

### Visite Guidée Monnaie de Paris

Le parcours du musée rassemble près de 2 000 objets, qui permettent d'aborder l'histoire des techniques et des savoir-faire autour du métal, mais aussi l'histoire des sciences, l'histoire de France, l'histoire de l'art et de l'architecture, l'économie...

Non accessible aux personnes à mobilité réduite

Maximum : 23 personnes

Tarif : 1 €

Rendez-vous à 14h15, 11 quai de Conti - 75006 Paris

Retour en transports en commun vers 18h,

Titre de transport à vote charge



## Jeudi 21 mai 2026

### Visite guidée du château de Versailles

Arrivée à Versailles vers 10h30

Temps libre pour flâner dans la ville et profiter d'un déjeuner dans l'un des nombreux restaurants de cette charmante cité.

#### Visite du Château de Versailles

*1 visite guidée au choix – groupe de 25 personnes*

#### 🕒 13h45 – Visite guidée “Les Métiers d’art à Versailles”

Découvrez les artisans d’exception qui ont façonné Versailles à travers des œuvres et savoir-faire uniques.

Durée : 1h30

#### 🕒 14h00 – Visite guidée “Savoir-vivre chez la Reine”

Plongez dans l’univers raffiné de la Cour et découvrez les règles de bienséance au cœur des Grands Appartements de la Reine. Durée : 2h

Maximum : 48 personnes

Tarif : 4,30 €

Transport en car

Repas à votre charge

Départ : 9h, Église Notre-Dame du Val

Retour : vers 18h30, Église Notre-Dame du Val



## Jeudi 11 juin 2026

### Visite guidée- "La franc-maçonnerie au cœur de Paris".

Depuis des siècles, la Franc-maçonnerie fascine et intrigue. Cette visite au cœur de Paris vous permettra de plonger dans son histoire et de découvrir les traces qu'elle a pu laisser. Un regard résolument différent sur la ville.

Non accessible aux personnes à mobilité réduite

Maximum : 20 personnes

Tarif : 6,30 €

Rendez-vous à 14h20 Arc de triomphe du Carrousel

Retour en transports en commun vers 18h,

Titre de transport à votre charge



## Informations sur les inscriptions

### Informations relatives aux inscriptions

En raison de l'augmentation du nombre d'inscriptions aux activités du CCAS et du nombre limité de places disponibles, nous sommes contraints de limiter le nombre de sorties par participant :

- **1 sortie au choix**
- Les choix supplémentaires seront placés sur **liste d'attente**. Les participants pourront être contactés en cas de désistement, y compris au dernier moment.

### Modalités d'inscription

- Les sorties s'adressent exclusivement aux retraités domiciliés à Bussy-Saint-Georges.
- Aucune inscription anticipée ne sera acceptée.
- En fonction du nombre d'inscrits et de l'actualité, une sortie pourra être modifiée ou annulée.

### Dates et lieu d'inscription

**Vendredi 27 février**

☎ 9h30 – 12h / 14h30 – 16h30

**Lieu :** Espace Pass'âge

31 boulevard Pierre Mendès France, 77600 Bussy-Saint-Georges

### Pièces à fournir

Si vous ne vous êtes pas encore inscrit(e) cette année auprès de l'Espace Pass'âge, merci de vous munir des documents suivants :

- Copie de la carte d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation de responsabilité civile

### Informations complémentaires

- Les repas et collations restent à la charge des participants.
- Les visites organisées dans Paris intra-muros s'effectuent en transports en commun, le titre de transport étant à la charge des participants.
- Les sorties payantes sont partiellement subventionnées par le CCAS.
- La participation financière doit être réglée au moment de l'inscription.